



FORMATION DE RENOUVELLEMENT SSCT

Entreprises de plus de 300 salariés

Objectifs opérationnels :

- Actualiser et consolider ses connaissances juridiques en matière de SSCT
- Analyser des situations de travail complexes et des risques organisationnels
- Conduire enquêtes et inspections dans un environnement structuré
- Évaluer l'impact des projets d'entreprise et argumenter un avis motivé

Public et prérequis : Membres titulaires et suppléants du CSE exerçant un mandat renouvelé dans une entreprise de plus de 300 salariés.

Lieu : Paris / Rungis

Durée : 21 heures, soit 3 jours

(Article L2315-18 et L2315-36 du Code du travail)

Type d'action de formation : Renouvellement (*en présentiel*)

Accessibilité des publics en situation de handicap : Peut être accompagné, aidé par un Partenaire CAP EMPLOI, ou association qui prendra en compte les contraintes liées au poste de travail et à la formation

Moyens et Méthodes pédagogiques : Mise en situation au travers de cas pratique

Travail de groupes sur l'arbre des causes

Exercices à partir de vidéos et photos de situations de travail

Documentation remise avec de nombreux exemples d'outils

Formateur : La formation est assurée par un formateur/consultant en prévention des risques professionnels

Contenu de la formation :

Jour 1 : Analyse organisationnelle et pilotage

❖ Matin :

- Accueil des participants
- Recueil des attentes (tour de table)
- Rappel des objectifs pédagogiques
 - Actualisation réglementaire
 - Rôle du CSE en présence d'une CSSCT
 - Articulation CSE / CSSCT

❖ Après-midi :

Travail réel et écarts organisationnels
Analyse des risques complexes et RPS
Lecture critique du DUERP
Indicateurs et suivi des actions

Jour 2 : Professionnalisation des moyens d'action

❖ Matin :

- Procédure Danger Grave et Imminent en environnement structuré
- Analyse systémique d'un accident
- Causes organisationnelles

❖ Après-midi :

- Méthodologie d'enquête structurée
- Inspection du CSE : préparation, observation, restitution
- Formalisation des demandes et suivi

Jour 3 : Consultation et positionnement stratégique

❖ Matin :

- Analyse d'impact des projets structurants (réorganisation, transformation, digitalisation...)
- Identification des risques nouveaux ou aggravés

❖ Après-midi :

- Rédaction d'un avis motivé renforcé
- Argumentation factuelle en réunion
- Structuration d'une stratégie annuelle SSCT
- Cas pratique de synthèse

Evaluation :

- *En début de formation :*

- Evaluation prédictive
- Recueil des attentes et objectifs individuels des participants par un tour de table.

- *Pendant la formation :*

Evaluation formative sous forme de quiz tout au long de la formation afin d'évaluer l'avancée pédagogique des apprenants

- *En fin de formation :*

Evaluation des acquis par QCM ou Mise en situation

Tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs, réponse aux attentes exprimées par les participants

Fiche d'évaluation à chaud de la satisfaction des participants